

Département de la Somme

-----  
Arrondissement d'AMIENS  
-----

Communauté de Communes  
Nièvre et Somme  
1, allée des quarante  
Parc d'Activités des Hauts du  
Val de Nièvre – BP 30214  
80420 FLIXECOURT  
-----

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Convention de mise à  
disposition de moyens et de  
matériel avec l'association  
AMUSEON

-----  
Date de convocation :  
28 mars 2024

Date de séance :  
11 avril 2024

Date d'affichage :  
18 avril 2024

-----  
Membres en exercice : 55

Membres présents : 38

Membres votants : 45

-----  
Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à 12h00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, le Conseil  
communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle de  
réunion de PICQUIGNY, sous la présidence de Monsieur René  
LOGNON.

Etaient présents :

MME BENEDETTI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, DIRUY,  
ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, LEMAIRE, CERNEY,  
MRS DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, VIGNON,  
DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, LOGNON,  
DELAFOSSÉ, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, CARPENTIER, BEC,  
FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE,  
BELLAREDJ, HENRY, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD,  
GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

MME LEBRUN, CAPRON, MINET, LICOUR, ALEXANDRE,  
MRS PINCHON, LEITAO, ALEXANDRE, LEULIER, GAILLARD, MADANI  
BUTIN, BLAIZEL, PARMENTIER, BOULLET, DUCROTOY, LEBLANC D,  
LEBLANC JM.

*M LEITAO donne pouvoir à MME DUFRENOY,  
M GAILLARD donne pouvoir à MME DIRUY  
MME LEBRUN donne pouvoir à M DELAFOSSÉ  
M PARMENTIER donne pouvoir à M HENRY  
MME MINET donne pouvoir à MME DE ALMEIDA  
M DUCROTOY donne pouvoir à MME CERNEY  
MME ALEXANDRE donne pouvoir à M GROSSEL*

Secrétaire de séance : MME DE ALMEIDA

\*\*\*\*\*

La séance étant ouverte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Vu la compétence Culture exercée par la Communauté de  
Communes,

Le Festival du PIPASSO se déroulera les 28 et 29 Septembre 2024 sur la commune de Flixecourt. A cet effet dans le cadre de sa compétence culturelle, le Président propose que la CCNS mette à disposition de l'association AMUSEON, organisatrice de l'évènement, du matériel lui appartenant (barnums, praticables, grilles caddies, barrières Vauban) ainsi que son équipe technique pour l'installation et la désinstallation du matériel relatif à cette manifestation.

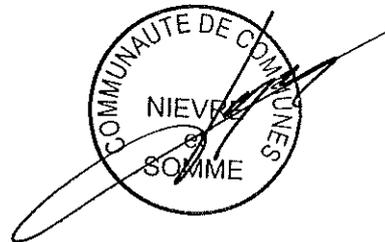
Considérant la nécessité de formaliser ces mises à disposition par le biais d'une convention.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer la convention de mise à disposition de moyens et de matériel avec l'association AMUSEON pour l'organisation du festival PIPASSO 2024.
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 16 avril 2024 et de sa publication le 18 avril 2024.

